

§ II- LETTRES, N°418

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°176

AU REVERENDISSIME PERE JANDEL, N°3

Au Révérendme Père, en visite, au couvent de Paris.

14 7bre 1868

Réverendiss. Père,

~~Est-ce-de-ma-part, Vos-bontés-an~~ L'extrême
bienveillance que j'ai toujours trouvée en vous m'amène
à vous ouvrir de nouveau mon âme sur des souffrances et
des désirs que v. connaissez déjà.

Est ce de ma part manq. de foi ou prudence légitime? ~~mais~~ je ne puis m'empêcher d'être à certains moments assez fortement préoccupé de l'avenir de l'Oeuvre que Dieu m'a confiée. Jusqu'à ce jour j'ai toujours espéré, même contre toute apparence, et ma confiance en Dieu n'a jamais été confondue, mais aujourd'hui l'avenir s'assombrit. Ce définitoire m'a accordé des permissions qui étaient nécessaires mais il a aussi posé des limites dont nous nous rapprochons, or ces limites semblent inflexibles. Le T.R.P. Provincial me les rappelle sans cesse, en affectant pour l'avenir de l'Oeuvre la plus profonde insouciance, et se montrant résolu à ne pas même s'en inquiéter Il m'a dit bien des fois, en substance, ~~quelle-viv~~ et avec des termes plus énergiques encore: Quelle vive! quelle meure! c'est un détail insignifiant pour vous; arrive l'expiration des deux ans arrivées vous en serez ~~arr~~ séparé sans pitié et afin de vous ~~alle~~ enlever toute espérance et toute tentation à ce sujet je vous assignerai à l'autre extrémité de la France, au couvent le plus éloigné de Béthanie. L'autre jour encore, le 26 Août dernier, le T.R.P. Souaillard, m'écrivait: Ne perdez pas de vue le 15 7bre de l'année 1869! Tant pis p.v. et pr v.oeuvr. si elle ne peut se passer de v.

Il m'est plus qu'évident, Révér. Père et il



saute à tous les yeux que l'Oeuvre ne pourra peut absolument pas être définit. constit. au 15 7bre prochain, que ses antécédents ne seront pas suffisamment posés, sentées et n'auront pas été résolues, puis ce que ce n'est qu'au bout de 4 ou 5 que nos Petites soeurs actuelles peuvent espérer d'être agréées au milieu des soeurs, que dès lors confier dans un an la direction et la supériorité de l'Oeuvre à des mains jusque là étrangères, c'est s'exposer presque infaillibl. à voir son esprit modifié et l'Oeuvre cesser d'être. Cette menace de me retirer sans ménagements, ss pitié, ss même s'inquiéter des nécessités de l'oeuvre ce n'est donc rien moins à mes yeux qu'une menace de mort et d'extermination pour elle. Sans doute, cette Oeuvre n'est pas mienne, ce n'est pas moi q. l'ai fondée, ce n'est p. moi q. l'ai soutenue la main de D. y est trop visible pour que je puisse m'en rien attribuer, mais et toutefois Dieu puisq. D. a bien voulu se servir de moi pour, n'est-il pas de mon devoir de veiller sur elle de tout le mon pouvoir et de prévenir tous les coups qui peuvent la frapper.

Dans cette perplexité, Rév. Père, mes regards se retournent de plus en plus vers vous. N'étant pas ne subissant aucune pression de-la-part-des-relig.com. il peut arriver de nos Provinciaux, il vous est facile d'étudier les questions avec une plus g complète liberté, de vue, selon les seules indications de votre conscience, prenant à coeur les interets des plus petits comme des plus grands, et vous préoccupant des plus petites oeuvres branches Dominicaines, comme du tronc lui-même. Laissez-moi donc vous le dire de nouveau, Réver. Père, je me sens de plus en plus pressé de me donner à vous, si vous voulez bien agréer le don que je vous fais de moi-même. Je le fais, provoqué, il est vrai, par les faits que je viens de v. dire, mais ss arrière pensée cependant. Je crois que vous ne dédaignerez meins nullement les interets et l'avenir de Béthanie et que vous me continuerez les-pouvoirs-qui-m'ont pendt quelques années encore, com.v. l'avez fait pour le R.P. Hue autrefois, les pouvoirs qui m'ont été donnés pour l'établissement de l'Oeuvre, mais après cela, et quand vous le jugerez convenable, je me suis résolu à faire tout ce que vous voudrez et à aller partout où v. m'enverrez.

Veillez, je vous prie, répondre à m. humble demande et me garder le secret sur cette affaire, car je craindrais que si cela venait à la connaissance du T.R.P. Provincial et de nos Pères de France on en tirat occasion de se montrer encore moins bienveillant à l'avenir.

Brouillon de lettre au Révérendissime Père Jandel.

